

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE EXTRAORDIANIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 JUIN 2016

ACQUISITION LOCAUX COMMERCIAUX

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'acquérir au prix de DEUX CENT CINQ MILLE EUROS (205 000,00 €) plus les frais d'acte les locaux commerciaux de l'ensemble immobilier dénommé «Résidence Azur», situé Route Nationale 7.

Pour extrait
en Mairie, le 17 juin 2016
le Maire,